

Rentrée des classes 2011/2012 Un nouveau directeur, une nouvelle classe et...

Habits tout neufs, cartable tout neuf, 248 enfants se sont retrouvés au groupe scolaire primaire avec joie et bonne humeur pour cette rentrée 2011/2012.

Répartis en 10 classes de 22 à 27 élèves, ils ont eu le plaisir de faire la connaissance du nouveau directeur, M. Capra, qui a pris ses fonctions en remplacement de Mme Cazotte partie à la retraite.



M. CAPRA le nouveau directeur du groupe scolaire primaire

Du côté de nos petits, dans les deux maternelles, la rentrée fut plus compliquée. En effet, devant le grand nombre d'inscriptions et notamment pour les enfants de petite section, nous avons alerté l'académie, dès les inscriptions en mai 2011, sur l'opportunité d'ouvrir une nouvelle classe sur Villieu.

Devant une fin de non recevoir réitérée à la rentrée par l'inspection d'académie, nous avons dû procéder à une répartition équitable des enfants, nous obligeant à équilibrer les deux écoles et donc à scolariser à Loyes des enfants de Villieu.

Nous avons continué, conjointement avec les parents d'élèves et l'appui du corps enseignant, à exercer des pressions afin d'obtenir un comptage des effectifs le jour de la rentrée. L'ensemble de ces démarches a abouti au renforcement de l'équipe d'enseignants, permettant ainsi l'ouverture d'une sixième classe.

Il convient de remercier le personnel des services techniques, les ATSEM et les enseignants de maternelle qui ont, en une journée, préparé cette classe pour y accueillir les enfants dès le lendemain matin.

...une nouvelle école

Après une longue attente, le bâtiment de la nouvelle école maternelle pointe enfin son nez. Les quarante-huit modules qui le composent viennent d'être posés et on peut, à présent, voir la silhouette de l'ensemble de la construction.



Editorial

Vous l'avez certainement lu dans la presse il y a quelques semaines déjà, l'avis d'enquête publique concernant le CFAL a été rendu.



Eric BEAUFORT
Maire

Cet avis est malheureusement positif et propose au Conseil d'Etat de valider la construction du tracé A tel que définie dans l'enquête publique. Seules 5 réserves et 18 recommandations viennent compléter cet avis dont deux concernent notre secteur.

Ce que chacun pourra constater c'est que nous n'avons pas été écoutés, pire, certaines solutions préconisées par la commission sur notre territoire aggravent encore une situation inacceptable.

Comme l'ont déjà relevé avant moi nos parlementaires nous sommes en face d'une commission d'enquête qui a brillé par son incompétence, sa suffisance et sa partialité. Les éléments mis en avant dans les registres ne reçoivent aucune réponse probante dans des conclusions caractérisées par un manque total d'argumentation.

Il est particulièrement grave d'avoir choisi une commission d'enquête constituée de commissaires enquêteurs totalement dépassés par le sujet et qui montrent dans des conclusions bâclées le niveau de leur incapacité à traiter ce dossier.

Cet état de fait est d'autant plus écoeurant qu'ensemble nous nous sommes tous mobilisés avec près d'un millier d'observations, soit le tiers de notre population. Le mépris rencontré en retour est d'autant plus inacceptable.

Le combat n'est cependant pas terminé ! Avec l'appui de l'ensemble des parlementaires du département, nous allons continuer la lutte de façon à faire entendre notre voix jusqu'à maintenant totalement ignorée. Un certain nombre d'actions marquantes vont être organisées afin de montrer à nos gouvernants la solidarité des communes impactées.

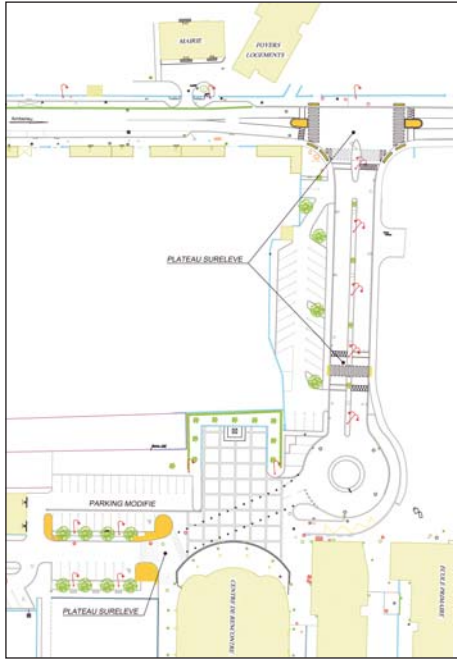
Nous comptons sur vous pour nous accompagner sur ces actions médiatiques afin que notre secteur soit enfin considéré et que peut-être l'enquête publique ne soit pas entérinée en l'état. Si ce n'est pas le cas, il est clair que le traitement de ce dossier permettra de toute façon d'intenter des recours susceptibles de casser la décision du conseil d'état.

Nous ne lâcherons rien et nous vous informons rapidement des mobilisations à venir.

A bientôt.

Les travaux

Fin octobre, des travaux de voirie vont être menés devant le Centre Innovance.



Le parking existant se verra complété de 15 places de stationnement supplémentaires. Afin de renforcer la sécurité aux abords du groupe scolaire et du Centre de Rencontre et d'aménager un cheminement piéton conforme aux nouvelles réglementations d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

(PMR), un plateau surélevé sera créé entre le parking et la salle de spectacle. Un second plateau sera également réalisé dans la rue qui relie le rond-point du groupe scolaire à l'avenue Charles de Gaulle, en lieu et place du passage piétons actuel. Le coût estimatif de ces aménagements se monte à 33 333 € HT.

Afin de limiter les vitesses excessives à l'entrée est de Villieu et de faciliter la circulation des transports scolaires, les îlots centraux de l'avenue Charles de Gaulle (entre l'entreprise Rostaing et la mairie), seront détruits et remplacés par un plateau surélevé. Estimation des travaux : 63 737 € HT.

La vitesse excessive est aussi à l'origine des travaux en cours de réalisation à l'entrée ouest de Mollon.

Afin de faire ralentir les véhicules qui



entrent dans le village bien trop vite, le carrefour rue de Montaplan – route de Genève – Grande rue va être modifié

pour donner la priorité de circulation à la rue de Montaplan. Une chicane et une signalisation obligeront les véhicules arrivant par la route de Genève à céder le passage aux usagers venant de Loyes. De même, la priorité à droite sera de mise pour les véhicules sortant du village.

Tel que présenté lors de la réunion publique à la Maison pour Tous de Mollon, le projet comprend les aménagements des trottoirs, le cheminement piéton, un passage piétons surélevé, la pose de glissières de sécurité et des candélabres. Le montant total de ces aménagements s'élève à 143 578.19 € HT.

Notons que sur un total de 240 648 € HT que représentent ces travaux, plus de 225 000 € HT sont engendrés par la vitesse excessive. A bon entendre...

Solidarité agricole

En cet été quasi caniculaire, beaucoup d'exploitants agricoles ont été touchés par la pénurie de paille.

Aussi, un mouvement de solidarité nationale du monde agricole s'est créé afin de venir en aide aux plus affectés.

A Villieu Loyes Mollon, Didier Monneret s'est vu confier un tracteur par l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) des Bozonnières (Pichat) et une remorque fournie par le Groupement Agricole d'Exploitations en Commun (GAEC), afin de participer à l'opération "Paille" organisée par la Fédération Départementale des Syndicats Exploitants Agricoles (FDSEA). Le but de cette opération était de rapporter de la paille de Seine et Marne, et de la distribuer aux exploitants déficitaires de l'Ain.



60 convoyeurs ont participé à cette entraide et 800 tonnes de paille ont été ainsi acheminées jusque dans notre département.

Notons au passage, qu'après sa qualification au concours de labour à St-Jean de Niois, Didier Monneret a participé, avec son ami Anthony Degout, lui aussi qualifié, au concours départemental à Chalamont.

Le mystérieux souterrain de Loyes



Suite au signalement, par un habitant de Loyes, d'un trou au sol étrange, une opération de terrassement a été engagée. Le trou semblait en effet profond et le reboucher sans en connaître l'origine ne paraissait pas sécurisant. Il a fallu creuser 5 mètres pour découvrir une étonnante construction. Une galerie de pierres, voutée, d'une hauteur de 1,50 mètres et d'environ 1 mètre de large. Dans un très bon état de conservation, ce mystérieux souterrain n'a cependant pas dévoilé son origine. Obstrué de part et d'autre par des pierres il s'est refusé à toute exploration.

Si l'on associe à cette découverte un événement similaire survenu à proximité en 2000 et l'effondrement qui s'était produit à l'entrée du lotissement Les Caronnières, on peut supposer qu'il s'agit d'un passage (secret ou non) qui chemine en direction de l'église de Crans et dont l'origine serait le Château de Loyes.

Naturellement, le trou a été comblé puis rebouché afin de restaurer la chaussée, enterrant ainsi le secret du mystérieux souterrain de Loyes.


Planet's services
 services à domicile
 59 rue de l'église - Villieu
Tél: 04 74 61 34 75

L'entretien de votre propriété
 Espaces verts
 Nettoyage des vitres
 Nettoyage haute pression
 Prestations de petit bricolage


Cédric JACQUET SARL

- Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
- Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine

☎ 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33
 Zone d'activité sous la Gare
 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax : 04 74 61 12 67

Le bénévolat et la Maison d'enfant Les Planètes



Une réunion de fin d'année scolaire s'est tenue le 24 juin dernier à la Maison d'Enfants Les Planètes de Mollon.

Monsieur GAILLARD, entouré de certains membres de sa direction, avait souhaité réunir

l'ensemble des bénévoles qui donnent un peu de leur temps pour aider les enfants accueillis à faire leurs devoirs. Cette réunion a confirmé tout le bien que les enfants retirent de cette intervention d'adultes qui ne sont ni les parents ni les éducateurs et s'est félicité des bons résultats scolaires obtenus.

Tout ceci est un encouragement pour poursuivre notre action. Mais nous ne sommes pas assez nombreux ! Aussi, à l'occasion de cette "année du Bénévolat", nous lançons un appel pour que d'autres parents ou grands-parents, qui voudraient donner une ou deux heures de leur temps par semaine aux enfants des Planètes, viennent nous rejoindre. Pour cela, il suffit de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Maison d'Enfants Les Planètes.

Enfants et bénévoles sortent tous gagnants de ce temps partagé.

Exposition Calligraphie et Art Postal 3^e édition

La Bibliothèque Municipale de Villieu Loyes Mollon a présenté du 5 septembre au 9 octobre 2011 l'exposition itinérante "Mail Art Across the World 2011" : plus de 400 enveloppes envoyées par des calligraphes professionnels et amateurs du monde à quatre associations (française, belge, ukrainienne et hongroise). Après avoir été exposées à Kiev, ces enveloppes partiront pour Ludwigsburg (Allemagne) puis pour Périgueux, Moscou et enfin Budapest.



De nombreuses personnes ont fait le déplacement pour le vernissage le 5 septembre dernier, dont plusieurs auteurs de ces enveloppes. Des calligraphes ont ainsi pu se rencontrer.



Un atelier découverte de la calligraphie a permis à plusieurs personnes de s'essayer à la plume et l'encre, et à l'écriture carolingienne. Un autre atelier, la semaine suivante, proposait une initiation au mail art.

Cette opération "Mail Art Across the World" étant bisannuelle, rendez-vous dans deux ans pour la présentation des nouvelles enveloppes.




A compter du
1^{er} novembre 2011
les services postaux
seront assurés
au magasin Vival

Un communiqué plus détaillé à propos de ce transfert sera rendu public dans notre prochain numéro.

Distribution des bacs à ordures ménagères

Suite au recensement effectué dans les communes dans le cadre de la conteneurisation des ordures ménagères, la livraison des bacs a débuté le 6 septembre et se terminera en décembre 2011. Elle s'effectue du mardi au vendredi, de 12 h à 20 h et le samedi de 9 h 30 à 17 h 30. La mise à disposition des bacs est gratuite.

En cas d'absence

- le bac sera livré devant votre habitation si la place le permet ou chez votre voisin si convenu à l'avance
- en cas d'impossibilité, une nouvelle date de livraison sera programmée

Dans tous les cas, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.



A partir du 02 janvier 2012

Les habitants devront obligatoirement présenter leur nouveau bac à la collecte (**seul les bacs de la CCPA seront collectés**).

Pour certaines communes, les jours de collecte changeront afin d'optimiser les circuits de ramassage. Le nouveau jour de collecte sera indiqué sur le couvercle du bac.

La redevance incitative

Cette redevance étant abandonnée, aucune tarification ne sera associée aux bacs pour le moment ; la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) reste d'actualité.

Cependant, la réflexion sur une part incitative se poursuit.

Une nouvelle pro sur la commune

Les P'tits Thèmes

Charlotte Hénault, créatrice d'ambiances s'occupe de toute la décoration de vos événements festifs tels que les mariages, baptêmes, anniversaire, fêtes d'entreprise... suivant le thème de votre choix.

Contact : 06 82 43 57 72

charlotte@lespittsthem.es.fr



Descollonges Régis
Maçonnerie Générale
(anciennement Paul Tarkin)

04 74 46 77 91
06 20 25 41 99

Chemin de Chavagneux
01800 Villieu-Loyes-Mollon



Travaux neufs et restaurations

Terrassement
murs de clôture
piscine, terrasse



Conception création et entretien d'espaces verts
Entretien Tonte Débroussaillage
Plantation Taille et Élagage
Pavage et Maçonnerie Pavage
Arrosage automatique

Bastien NUGIER
06 22 56 67 65

Conception création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT - 30 rue Monseigneur - 69000 Villieu-Loyes-Mollon - Tél. 06 22 56 67 65

Histoire insolite...

Le dimanche 7 août 2011 à 11 h 30, les Sapeurs Pompiers de Villieu-Loyes-Mollon sont appelés pour une intervention peu banale : un cheval gravement blessé au cou après un accident causé par la fenêtre défailante d'un véhicule.



Le sergent Nuzillat et le caporal Benchili

Le sergent Nuzillat Didier, le caporal Benchili William et le première classe Fafournaux Thierry, se rendent sur le lieu de l'accident et s'aperçoivent dès leur arrivée, de la gravité de la blessure : une hémorragie causée par le vérin de la fenêtre qui a perforé la veine jugulaire. Avec sang-froid, beaucoup d'investissement et une intervention qui aura duré 3 heures, nos sapeurs pompiers ont pu arrêter l'hémorragie avant l'arrivée du vétérinaire.

A ce jour, le cheval récupère doucement ses forces et sa guérison est en bonne voie.

Petite annonce

Tu aimes aider
les personnes,
tu veux
leur porter secours,
tu veux faire
partie d'une équipe
dynamique
et sympathique

Alors viens
rejoindre le Corps
des Sapeurs Pompiers
de Villieu-Loyes-Mollon

Pour tout contact :
Sergent Nuzillat
au 06 67 75 22 89



Agenda

**Pensez à vous inscrire
sur les listes électorales !
S'inscrire sur les listes électorales
est obligatoire.**

Les inscriptions sont prises en mairie toute l'année et sont closes au 31 décembre.

Sont concernés :

- ♦ les nouveaux habitants sur la commune, français ou ressortissants de l'Union Européenne
- ♦ les personnes majeures non encore inscrites sur la commune

Vendredi 04 & samedi 05 novembre

Fabrication et vente de boudin
Société de chasse
Place St-Pierre
Renseignements : Régis CHAVAL
04 74 61 79 16

Vendredi 11 novembre

Commémoration Armistice 14/18
Anciens combattants
Monuments aux morts - Vin d'honneur à Mollon
Renseignements : Auguste BOMBOURG
04 74 61 10 77

Mardi 15 novembre

Assemblée Générale
Association d'Education Populaire (AEP)
Cure
Renseignements : Jean-Paul GAY
04 74 35 45 13

Carnet de voyage - Chemin du monde
Arts & culture
Auditorium
Renseignements : Sandrine NICOLAS
04 74 61 07 93

Mardi 29 novembre

Carnet de voyage - Chemin du monde
Arts & culture
Auditorium
Renseignements : Sandrine NICOLAS
04 74 61 07 93

Dimanche 04 décembre

Concert
Ensemble Musical de Villieu Loyes Mollon
Centre Innovance
Renseignements : Jean MÉNAND
04 74 61 12 35

Samedi 10 décembre

Fête des lumières
Comité des Fêtes
Place St-Pierre - Salle des fêtes
Renseignements : Michel BOZZACO
04 74 61 21 63

Vente de pain d'épices

Gym volontaire
Place St-Pierre
Renseignements : Évelyne NALLET
04 74 61 38 22

Mercredi 14 décembre

Repas de Noël
Club rencontre
Centre Innovance
Renseignements : Rémy BRUNETTI
06 33 53 07 98

Jedi 15 décembre

Préparation du repas de Noël
Association 3 Villages (A3V)
Centre innovance
Renseignements : Serge NAVILLAT
04 74 46 03 79

Vendredi 16 décembre

Repas de Noël
Association 3 Villages (A3V)
Centre innovance
Renseignements : Serge NAVILLAT
04 74 46 03 79

Samedi 17 & dimanche 18 décembre

Gala de Noël
Dynamique club
Centre innovance
Renseignements : Patricia TONI
04 74 34 78 75

Vente d'huîtres

Classes en 1
Place St-Pierre
Renseignements : Christian PERRAUD
04 74 61 32 12

Carré vert

Éco-citoyen

Préservation des zones humides et des zones de chasse des Brotteaux

Afin de lutter contre l'embroussaillage du "marais de la demi-lune" néfaste à la préservation des zones humides des Brotteaux, un engin broyeur chenillé a procédé cet été à un nettoyage du premier tiers de ce terrain communal. Cette action est menée par le Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels (CREN) sous couvert d'une convention de partenariat signée avec notre commune en 2010. Ils se poursuivront en 2013 et 2015. Ces travaux de restauration sont financés à 100 % par l'Etat via le contrat de rivière porté par le syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA).

Photo : CREN



Un car pour faire son marché

Depuis le 26 août 2011, les transports Philibert desservent le marché de Meximieux tous les mercredis (sur réservation, au plus tard la veille avant 12 h).

Horaires :

Prise en charge : entre 8 h et 9 h
Retour : 2 h après l'heure de dépose

Renseignements :

Philibert Transport au 04 74 46 19 19

Points de dessertes :

Villieu ♦ Loyes ♦ Mollon ♦ Monthoz
Faramans - village
Pérouges - entrée cité
Bourg Saint-Christophe - village
Saint-Maurice de Gourdans - Port Galland
Saint-Maurice de Gourdans - village
Saint-Jean de Nioist - village
Charnoz sur Ain - Village



Entreprise de maçonnerie

Spécialiste
pose de briques

SARL J - MÉNAND
04 74 61 02 85



1049 avenue Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon
Fax : 04 74 61 25 75



Guilaine et Jean-Claude
FAFOURNAUX

Particuliers - vitres, intérieur voitures, débarras...
Professionnels - bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon
04 37 61 10 45 - 06 22 56 28 46